



Accident voie d'entrecroisement

Par **Ali98**, le **04/02/2023** à **09:23**

Bonjour ,

En sortant de la nationale Je souhaitais m'insérer dans une voie d'entrecroisement embouteillé sur ma droite , je met mon clignotant j'ai pu m'insérer en 3/4 part rapport au véhicule derrière moi. Je suis à l'arrêt car impossible d'avancer le véhicule avance légèrement donc j'avance aussi et là le véhiculea l'arrière ne voulais pas me laisser passer il passe la première et me rentre dessus au niveau du parc choque avant droit en me disant « j'ai besoin de voir comment tu feras maintenant » il la fait volontairement, étant une jeune femme et part peur je n'ai pas répondu j'ai donc pris sa plaque et j'ai été déposer une plainte. Suis-je en tord ???

Par **janus2fr**, le **04/02/2023** à **10:05**

Bonjour,

Avez-vous des témoins ? Car pour les assurances, oui, vous serez responsable de l'accident pour non respect de la priorité. En revanche si vous pouvez démontrer qu'il y a action volontaire de l'autre conducteur, cela peut changer les choses.

Par **Ali98**, le **04/02/2023** à **10:38**

Une connaissance n'étant pas loin mais n'a pas vraiment bien vu donc je n'ai pas déclarer avoir un témoin lorsque j'ai été déposer ma plainte. Puis-je tout de même le déclarer sur le constat ?

Nous avons pas eu de contact les gendarmes ont donc déclarer comme un delit de fuite pour le mis en cause

Ma voiture n'a qu'une petite éraflure et une trace de la peinture du véhicule rien de grave ne souhaite pas la réparer et dans le cas où l'adversaire ne dépose pas un constat de Sont coté est-ce que j'aurai tout de même un malus ?

Par **Ali98**, le **04/02/2023** à **10:46**

Je trouve désolant d'être pénalisé pour ça car le conducteur m'a vue nous étions tout les deux a l'arrêt après m'être insérée en 3/4 ,

dans ce cas que devront faire si nous allons tous au même endroit et qu'aucun véhicule déjà inséré ne nous laisser passer ?

Par **Chaber**, le **04/02/2023** à **14:49**

bonjour

Le sens de circulation est en ligne droite dans votre couloir. Vous changez de file; donc votre responsabilité est totale en étant en travers, même si le conducteur adverse fait manque de courtoisie